

Le nombre d'enfants réfugiés et migrants voyageant seuls multiplié par cinq depuis 2010 – UNICEF

À l'approche du G7, l'UNICEF exhorte les dirigeants mondiaux à adopter un plan d'action en six points pour garantir la sécurité des enfants réfugiés et migrants

« Il m'a dit que si je ne couchais pas avec lui, il ne m'emmènerait pas en Europe. Il m'a violée. » – Mary, 17 ans, originaire du Nigéria

NEW YORK/Bruxelles, le 17 mai 2017 – Le nombre d'enfants réfugiés et migrants se déplaçant seuls a atteint un niveau historique dans le monde. D'après un nouveau rapport de l'UNICEF publié aujourd'hui, ce nombre a presque quintuplé depuis 2010. Au moins 300 000 enfants non accompagnés et séparés ont été enregistrés dans environ 80 pays en 2015 et 2016, contre 66 000 en 2010 et 2011.

Le rapport *Un enfant est un enfant : Protéger les enfants en déplacement contre la violence, la maltraitance et l'exploitation* présente un aperçu de la situation des enfants réfugiés et migrants dans le monde, de ce qui motive leur départ et des risques auxquels ils sont exposés en route. D'après ce rapport, un nombre croissant d'enfants emprunte des chemins extrêmement dangereux pour rejoindre leur destination et se retrouvent souvent à la merci des passeurs et des trafiquants. Il est donc clair qu'un système de protection est nécessaire à l'échelle mondiale pour les protéger de l'exploitation, des sévices et de la mort.

« Un enfant qui se déplace seul, c'est déjà un enfant de trop. Un nombre alarmant d'enfants est pourtant dans ce cas aujourd'hui et nous, en tant qu'adultes, ne parvenons pas à les protéger », affirme le Directeur général adjoint de l'UNICEF, Justin Forsyth. « Des passeurs et trafiquants sans pitié exploitent leur vulnérabilité à des fins personnelles et les aident à passer les frontières pour finalement les vendre comme esclaves ou les obliger à se prostituer. Il est inadmissible que nous ne protégeons pas convenablement les enfants contre ces prédateurs ».

Le rapport présente l'histoire de Mary, une mineure non accompagnée de 17 ans originaire du Nigéria, qui a personnellement vécu l'expérience traumatisante de la traite lors de son terrifiant voyage vers l'Italie via la Libye. Elle décrit le passeur devenu trafiquant qui lui a proposé son aide : « Il m'a dit que je serais bien traitée et en sécurité, mais tout n'était que mensonge ». Mary est restée bloquée en Libye pendant plus de trois mois où elle a été victime de maltraitance. « Il m'a dit que si je ne couchais pas avec lui, il ne m'emmènerait pas en Europe. Il m'a violée. »

Autres données importantes du rapport :

- 200 000 enfants non accompagnés ont demandé l'asile dans environ 80 pays en 2015-2016.
- 100 000 enfants non accompagnés ont été appréhendés à la frontière entre les États-Unis et le Mexique en 2015-2016.
- 170 000 enfants non accompagnés ont demandé l'asile en Europe en 2015-2016.
- Les enfants non accompagnés et séparés représentaient 92 % du total des enfants arrivés en Italie par la mer en 2016 et au cours des premiers mois de 2017.
- Les enfants représentent approximativement 28 % des victimes de traite dans le monde.
- L'Afrique subsaharienne et l'Amérique centrale et les Caraïbes présentent les proportions les plus élevées d'enfants parmi les victimes de traite identifiées, avec 64 % et 62 %, respectivement.
- Jusqu'à 20 % des passeurs sont liés à des réseaux de traite des personnes.

À l'approche du sommet du G7 en Italie, l'UNICEF appelle les gouvernements à adopter son plan d'action en six points pour assurer la protection et le bien-être des enfants réfugiés et migrants.

« Ces enfants ont besoin que, dans le monde entier, les gouvernements s'engagent véritablement à assurer leur sécurité au cours de leur périple », affirme Justin Forsyth. « Les dirigeants qui vont se réunir la semaine prochaine dans le cadre du G7 doivent prendre la tête de cette initiative en étant les premiers à s'engager à respecter les six points de ce plan d'action. »

Le plan d'action de l'UNICEF :

1. Protéger les enfants réfugiés et migrants, en particulier les enfants non accompagnés, de l'exploitation et de la violence
2. Mettre fin à la détention des enfants migrants ou demandant le statut de réfugié en proposant d'autres solutions pratiques
3. Préserver l'intégrité des familles – le meilleur moyen de protéger les enfants et de leur donner un statut juridique
4. Permettre à tous les enfants réfugiés et migrants de continuer à apprendre et leur donner accès aux services de santé et à d'autres services de qualité
5. Insister pour que des mesures soient prises afin de combattre les causes sous-jacentes des mouvements massifs de réfugiés et de migrants
6. Promouvoir des mesures de lutte contre la xénophobie, la discrimination et la marginalisation dans les pays de transit et de destination

L'UNICEF appelle également les citoyens à manifester leur solidarité envers les enfants déracinés par la guerre, la violence et la pauvreté en soutenant ce plan d'action en six points.

###

Note aux rédactions : rapport complet, photos, vidéos et b-roll disponibles ici <http://uni.cf/2qa2cKc>

Contact pour la Presse :

Philippe Henon, UNICEF Belgique, 02/230.59.70 – phenon@unicef.be